

Coût d'utilisation du matériel agricole. Cette année encore, le pôle 'Entreprise' de la Chambre d'agriculture de Vaucluse a établi les coûts prévisionnels indicatifs des matériels agricoles. Lire p.10 à 14

Vendredi 7 juin 2019
2,60 €
N°2655

Envolée d'idées aux Terrasses d'Éole



En Ventoux, à Mazan, Stéphane Saurel est un vigneron investi qui « fait sa part », en mettant en place des équipements pour recycler l'énergie et économiser les intrants. Lire p.9

Vaucluse agricole

www.vaucluse-agricole.com



IGP Méditerranée

Bulles et rosé, facteurs de croissance et de consolidation



C'est dans les locaux flamboyants de son nouveau siège que s'est tenue l'assemblée générale d'Inter-Med, le 25 avril dernier, à Salon-de-Provence. Après une campagne 2018 marquée par une baisse de récolte significative, le prévisionnel de la campagne 2018-2019 est plus souriant, avec « une base normale », rappelle le président de la fédération, Thierry lcard. « Nous ne sommes ni le maillon faible, ni le chaînon manquant. Et ce n'est pas fini ! Depuis deux ans, nous allons conquérir de nouveaux marchés vrac, grande distribution, export... dans le sillon des vins de pays. La prochaine étape, ce sont les effervescents. Et pour développer ce segment, il nous faut des volumes conséquents » annonçait le président. Lire p.7



● **Fête de la vigne et du vin**
Retour en images
Lire p. 4 & 5



● **Terroirs en fête**
Rendez-vous les 15 et 16 juin
Lire p. 3

Bio : le chauffage des serres fait débat Lire p.2
Foncier : les bailleurs plaident pour une fiscalité attractive Lire p.2
La Pugère : toujours au cœur de l'expérimentation Lire p.6
Éco-emballage : comment améliorer son impact environnemental Lire p.8
Campus Louis Giraud : des portes ouvertes réussies Lire p.20

Agenda

■ **11 JUIN**
L'AOP nationale 'cerise', le Domaine expérimental de La Tapy et la Chambre d'agriculture de Vaucluse organisent une journée non-stop le mardi 11 juin, de 9h à 19h, avec la visite des installations au domaine. L'occasion de venir apprécier l'impact du filet et des bâches en présence des professionnels ingénieurs et techniciens, prêts à répondre à toutes les questions. Des informations pourront aussi être données sur le grand plan de restructuration de la filière cerise. Ouvert à tous et gratuit.
Contact :
● **AOP Cerises: 04 90 37 12 64**
● **Domaine expérimental La Tapy : 04 90 62 69 34**

■ **13 & 14 JUIN**
Le Groupe Groupama organise de nouveaux événements de recrutement dans 13 villes en France ! Les 13 et 14 juin, Groupama Méditerranée organise, à Aix-en-Provence et Avignon, un afterwork de recrutement. De vraies rencontres dans un espace convivial, propice à l'échange informel avec des recruteurs et des collaborateurs. Attention, pour participer, les candidats doivent s'inscrire au préalable sur le site dédié.
Contact :
<https://nosvraiesrencontres.groupamagan-recrute.com>

■ **27 JUIN**
Le CTIFL - Centre de Balandran organise une journée porte ouverte légumes, jeudi 27 juin, de 9h à 12h. Programme de la journée : ateliers hors sol (tomates hors-sol, fraise) et ateliers plein champ et sous abris (melon, aubergine sous-abri, courgette plein champ, courge plein champ en agriculture biologique et ail). Entrée libre.

● INTER-MED

Bulles et rosés, le duo gagnant pour l'IGP Méditerranée

C'est dans les locaux flambant neuf de son nouveau siège que s'est tenue l'assemblée générale d'Inter-Med, le 25 avril dernier, à Salon-de-Provence. Après une campagne 2018 marquée par une baisse de récolte significative, le prévisionnel de la campagne 2018-2019 est plus souriant, avec « une base normale », rappelait le président de la fédération, Thierry Icard, en accueillant les participants.

Créé en 1999 et lancé à Vinexpo, le vin de pays Portes de la Méditerranée est une dénomination jeune : elle devient pour évoluer en Méditerranée, Indication géographique protégée (IGP) en 2009. Son 20^e anniversaire sera d'ailleurs fêté le 5 juillet prochain, à Marseille (voir encadré). Aujourd'hui, la fédération Inter-Med couvre dix départements, gérés par sept syndicats, également Organismes de défense et de gestion (ODG) de leur département. « Ce choix a été fait pour optimiser l'organisation de l'IGP Méditerranée, qui travaille en étroite collaboration avec les ODG départementales, et qui gère directement les négociants et tout ce qui a trait au contrôle des

vins conditionnés », notait Thierry Icard en ouvrant l'assemblée générale de la fédération et en soulignant une vérité bien installée : « L'IGP Méditerranée est une valeur reconnue. Ces nouveaux locaux augurent de notre collaboration avec Coop de France Alpes Méditerranée et CER France, et, surtout, devraient permettre d'assurer de nouveaux services, optimisés pour nos adhérents. Nous ne sommes ni le maillon faible, ni le chaînon manquant. Et ce n'est pas fini ! Depuis deux ans, nous allons conquérir de nouveaux marchés vrac, grande distribution, export... dans le sillon des vins de pays. La prochaine étape, ce sont les effervescents. Et pour développer ce segment, il nous faut des volumes conséquents ».

Revenant sur les campagnes 2017 et 2018, impactées respectivement par la sécheresse et la pluie (voir graphique), le président a salué ce retour à la normale. En effet, la campagne actuelle retrouve des couleurs, avec un prix moyen autour de 118 €/hl pour les rosés vrac, un prix « que l'on espère mature », le tout avec des stocks « au plus bas » : en effet, au 31 juillet 2018, l'ODG enregistrait 205 061 hectolitres de stocks, dont 60 449 hl de rosé (2,4 mois de production), 121 597 hl de rouge (12 mois)



« Notre production se tourne de plus en plus vers le rosé », notait le président d'Inter-Med, Thierry Icard, lors de son rapport moral, à l'occasion de l'assemblée générale de la fédération, qui se déroulait à Salon-de-Provence. Avec les effervescents, ce sont les deux piliers de développement de l'IGP pour les années à venir.

et 23 015 hl de blanc (8 mois). Au total, 454 973 hl ont été déclarés sur la campagne, pour 9128 hectares en production.

Rosé toute ! La tendance est notable et désormais bien installée : « Notre production se tourne de plus en plus vers le rosé, majoritairement en termes d'assemblages », avec 288 954 hl. Le cépage majoritaire en rosé est le grenache. Pour les blancs, 3/4 des volumes

sont réalisés avec le chardonnay, le viognier et le vermentino. Enfin, pour les rouges,

le merlot représente 70% des volumes, avec 29 167 hl, loin devant le cabernet-sauvignon (3951 hl), le grenache (3707 hl) ou encore le syrah (2977 hl). Autres tendances : d'une part, la contractualisation vrac, en hausse de 25% à 481 732 hl contractualisés, dont 83% en assemblages et 17% en cépages ; d'autre part, la poursuite de la valorisation avec une augmentation du prix moyen toute IGP Méditerranée confondues. Là aussi, le rosé domine avec 283 203 hl (+5%) et 64% des transactions, à 118 €/hl de prix moyen (+28%) enregistré début avril 2019, contre 99 689 hl pour les rouges (91,21 €/hl, +6,50%) et 17 642 hl pour les blancs (à 106,48 €/hl, +9%). Enfin, dernier indicateur montrant la bonne santé de l'IGP Méditerranée : les sorties de chais au 31 juillet 2018. Sur un total de 510 162 hl (+27% vs 31/07/2017), les rosés représentaient 64% des sorties à 328 008 hl (+28%), les blancs, 9% des sorties à 43 378 hl (+23%).

« L'IGP Méditerranée par nature est une IGP d'assemblages, ce qui est fait la particularité de la région. Cela illustre également la volonté de la fédération d'apporter un soutien complémentaire aux Pays d'Oc, plutôt de cépages. Cette spécificité s'est affirmée ces dernières années, avec l'évolution des volumes à partir de la récolte 2009, soit dix ans après la création de l'IGP, pour rester constante jusqu'à aujourd'hui. La proportion habituelle est de l'ordre

de 75% pour les vins d'assemblages, 25% pour les vins de cépages. Mais elle tend à augmenter avec l'évolution des vins rosés et les assemblages représentaient 82% des revendications sur la dernière campagne », complétait Axelle Fichtner, directrice de la fédération.

Consolider le segment et miser sur les bulles. Après une construction qui aura duré deux décennies, « l'IGP Méditerranée a trouvé son rythme de croisière », relançait Thierry Icard.

Et pour préserver cette bonne dynamique, pas question de se reposer sur ses lauriers. « Nous devons continuer à investir et être irréprochables sur nos produits, accentuer les politiques de prospection et optimiser notre gouvernance régionale. Car il va nous falloir développer des actions régionales et faire bloc. Nous pesons, dans le paysage viticole, et nous devons renforcer cette position, tout en respectant nos spécificités départementales. » Car le président est conscient que les années difficiles à répétition peuvent s'enchaîner, comme cela fut le cas en 2017 et 2018. « Gérer le manque de vin est un travail difficile. Nous

avons bataillé pour avoir les effervescents et nous devons pleinement développer cette catégorie à l'avenir », lançait-il, avertissant qu'il fallait continuer à se remettre en question, et être prêt à de nouveaux défis. « Méditerranée a des atouts à préserver, notamment ses assemblages rosés et ses bulles. La loi santé 2018-2022 va malmenier la viticulture et veut considérer le vin comme une drogue. C'est une menace supplémentaire, au même titre que la flavescence dorée qui touche notre vignoble. La réglementation va nous imposer la Haute valeur environnementale d'ici 2030. Nous pourrions compter sur les cépages résistants, une alternative qui contribuera à calmer l'opinion publique et offrira des solutions aux vigneronnes et nous sommes. D'ici là, nous devons conforter la 'Méditerranée attitude'. Profitons de cette période confortable économiquement pour consolider notre segment, car nous avons en face des prétendants qui ne nous ferons pas de cadeau. Mais qu'on se le dise, nous veillerons au grain... » a conclu Thierry Icard, avant de passer à la table ronde sur la protection internationale'.

CÉLINE ZAMBUJO
(1) À lire dans nos prochaines éditions.



Roger Ravoire, président d'InterVins Sud-Est, Thierry Icard, président d'Inter-Med, et Olivier Nasties, président du comité bio de l'INAO.

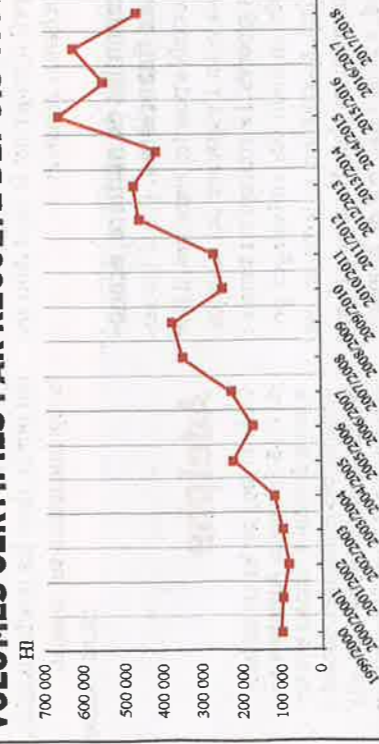
13 & 14 juin : Congrès des vins IGP de France à Lourmarin

La Confédération des vins IGP de France tiendra son congrès les 13 et 14 juin prochains dans le Vaucluse, à la Fruitière numérique de Lourmarin. Au cours de la table ronde qui se déroulera le 13 juin, de 14h30 à 17h30, un bilan sur les dix ans de l'IGP sera fait et les perspectives de développement tracées. La soirée de gala se déroulera au château Val Joanis, à Pertuis à partir de 20h.

Contacts :

- Syndicat des IGP du Vaucluse, Mladen Grumic, tél. : 07 71 72 01 99
- Confédération des vins IGP, Christelle Jacquemot, tél. : 06 47 59 46 25

VOLUMES CERTIFIÉS PAR RÉCOLTE DEPUIS 1999



Les 19 années de production se répartissent en cinq périodes.

- De 1999 à 2004 : une période de démarrage, l'IGP Méditerranée stagne entre 85 000 et 120 000 hl.
- De 2004 à 2009 : une période ascendante où la production est multipliée par trois, pour atteindre 375 000 hl.
- De 2009 à 2011 : une période de décroissance qui coïncide avec les deux ans de la période transitoire suivant l'application de la réforme européenne, avec une chute des volumes de 25%.
- De 2012 à 2014 : une période de reprise qui se stabilise sur trois ans, avec une production moyenne de 450 000 hl.
- Depuis 2014 : une période ascendante où les volumes repartent à la hausse, malgré l'année 2018-2019 en baisse de 22% suite aux aléas climatiques forts.

20 ans, ça se fête !

Créée en 1999, la dénomination régionale Méditerranée, IGP a le vent en poupe. Vingt ans après, InterVins Sud-Est, l'interprofession des vins IGP du Sud-Est, invite à revenir sur l'ascension de l'IGP Méditerranée, comprendre ses atouts, imaginer son futur et fêter son succès, à l'occasion d'une rencontre le vendredi 5 juillet, à partir de 14h, à l'Hôtel Intercontinental. A cette occasion une après-midi sera consacrée autour de plusieurs conférences. Différents acteurs seront présents tel que des metteurs en marché, des négociants, des importateurs, tous seront représentés. Au programme :

- De 14h30 à 17h30 : quatre conférences
- La construction et l'évolution de l'IGP Méditerranée.
- L'évolution économique de l'IGP Méditerranée 1999-2009.
- Présentation de l'étude de notoriété sur l'IGP Méditerranée.
- Quelles perspectives pour l'IGP Med ?
- À partir de 19h30 : cocktail dînatoire avec création de quatre cocktails créés à base des vins IGP Méditerranée pour l'occasion.
- À partir de 20h : buffet dînatoire, signé par Lionel Lévy, chef étoilé.

Inscriptions et informations : www.vin-de-mediterranee.org/20-ans-igp-med/